

TransRUN, premier trou de foreuse donné et perspectives réjouissante pour le canton de Neuchâtel

Les travaux de forages géologiques pour le TransRUN ont débuté vendredi 12 novembre 2010 à Cernier. Ils se dérouleront cet hiver et au début du printemps prochain et permettront notamment d'affiner le nouveau tracé ferroviaire entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds dont la mise en service est prévue à fin 2020 avec un coût devisé à 850 millions de francs. Vu l'importance de ce projet pour l'avenir du canton, le Conseil d'Etat envisage de soumettre ce projet en votation populaire, vraisemblablement à la fin de l'été 2012.

Le TransRUN est un des éléments clés du développement économique, voire culturel du canton de Neuchâtel. Vendredi 12 novembre 2010, le président du Conseil d'Etat Claude Nicati, chef du Département du territoire, a actionné la foreuse pour marquer le début des travaux de sondages géologiques pour le nouveau tracé ferroviaire du TransRUN entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds. L'occasion de rappeler les enjeux et plus-values de ce projet d'envergure et visionnaire pour le canton de Neuchâtel et de dresser un point de situation sur l'état d'avancement du projet.

Un véritable RER neuchâtelois

La réalisation du TransRUN s'inscrit dans un projet de positionnement du canton au sein du réseau métropolitain Rhin-Rhône, comme un pôle économique de l'Arc jurassien, un canton qui compte en Suisse et un partenaire fort au cœur de l'Europe. Cette position lui permettra notamment de renforcer son économie. Pour ce faire, le canton devra se constituer en une vraie agglomération (plus de 100.000 habitants), agissant comme un aimant culturel et économique. C'est le projet d'agglomération du RUN: grâce notamment à la réalisation d'un véritable RER neuchâtelois, dont le TransRUN sera la pièce maîtresse, les trois villes de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et du Locle seront réunies en une seule agglomération, dont la population actuelle totale compte 145.000 habitants.

Le TransRUN va modifier la manière de se déplacer dans le canton de Neuchâtel. Il permettra d'améliorer la mobilité d'une grande majorité des neuchâtelois, grâce à des temps de parcours notablement raccourcis, mais aussi grâce à une fréquence des trains doublée sur tout le territoire cantonal (quadruplée aux heures de pointe entre Neuchâtel et Le Locle). Il permettra aussi de diminuer notablement les temps de parcours entre les hauts plateaux jurassien et le plateau suisse (par exemple moins d'une heure entre La Chaux-de-Fonds et Lausanne).

Financement du projet et votation populaire prévue

La ligne Neuchâtel – La Chaux-de-Fonds nécessite des investissements urgents et importants de la part des CFF, estimés à plus de 200 millions de francs, qui ne permettront par ailleurs pas d'augmenter ses performances. Si le projet TransRUN se concrétise, les CFF transféreront cette somme en guise de soutien.

Outre la participation des CFF, la Confédération devrait également financer une partie du TransRUN, reconnu comme projet d'agglomération. Le montant total de ces apports extérieurs devrait représenter quelque 300 millions de francs du montant total de 850 millions de francs du nouveau ferroviaire tracé Neuchâtel – La Chaux-de-Fonds. La répartition de ce financement sera négociée et fixée en 2012, dans le cadre d'une convention engageant le Canton de Neuchâtel et ses deux partenaires.

C'est notamment sur cette base que sera prise la décision de réaliser le TransRUN, avec une probable votation populaire. Un projet aussi important pour l'avenir du canton doit pouvoir compter sur l'adhésion de la population. Le Conseil d'Etat envisage ainsi de soumettre ce projet en votation populaire, vraisemblablement à la fin de l'été 2012.

La planification financière du canton prend déjà en compte la réalisation du TransRUN. Si le TransRUN va nécessiter un investissement financier, il va également permettre de faire des économies sur le fonctionnement des collectivités publiques, grâce à de nouvelles synergies qui seront possibles.

Le point sur l'avancement des études

Les études de la phase de l'avant-projet se déroulent selon la planification prévue et devraient être terminées à la fin de l'hiver 2012.

Le tracé final, entièrement souterrain depuis les Portes-Rouges à Neuchâtel (vers le pont du Mail) jusqu'au Bas-du-Reymond à La Chaux-de-Fonds, est déjà bien défini. Les forages géologiques qui débutent ce vendredi 12 novembre 2010 permettront notamment de l'affiner et de mieux estimer les coûts et évaluer les risques.

Quant à la mise en service du TransRUN, elle est prévue à fin 2020.

Pour de plus amples renseignements:

Claude Nicati, conseiller d'Etat, chef du Département de la gestion du territoire, tél. 032 889 67 00.

Patrick Vianin, directeur de TransRUN SA, tél. 032 889 44 11.

Neuchâtel, le 12 novembre 2010